



INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Sea(e)scape est un blog de partage de connaissances scientifiques sur le milieu marin avec comme objectif de proposer des articles complets, richement illustrés avec des photographies de qualité et des schémas explicatifs. Le maître mot est la vulgarisation afin que les articles soient accessibles au plus grand nombre sans sacrifier à la précision du contenu.

La rédaction et la publication d'articles sur le site internet et dans le webzine de Sea(e)scape est ouverte à tout passionné ou expert du milieu marin qui souhaite partager ses connaissances avec le plus grand nombre. Les articles sont publiés dans un premier temps en ligne dès qu'ils sont finalisés. Dans un second temps ils sont édités dans le webzine de Sea(e)scape qui paraît dès qu'un minimum de cinq articles est finalisé.

La composition d'un portfolio est également ouverte à tout photographe désireux de partager ses créations sur un thème donné.

SUJETS ABORDÉS

Le choix du sujet est libre du moment qu'il se rattache aux sciences de la mer ou de l'eau douce. Le sujet de l'article ne traite pas forcément de sujets sous-marins, il peut également porter sur les systèmes terrestres littoraux. Toutes les disciplines scientifiques sont les bienvenues (biologie, chimie, physique, écologie, géologie, toxicologie, ingénierie écologique, génétique, etc.). Le sujet devra être traité de la façon la plus objective possible sans émission d'opinions. Une partie plus subjective est cependant possible à la fin de l'article afin d'ouvrir des perspectives (voir « Composition de l'article »).

Si un sujet a déjà été traité dans un article de Sea(e)scape, il sera demandé à l'auteur une légère réorientation de la thématique afin d'éviter la redondance. Par exemple, un article général sur les requins existe déjà mais des articles sur des thématiques plus précises peuvent être proposés (pêche des requins, requins d'une région particulière, focus sur une espèce ou un groupe taxinomique).

COMPOSITION DE L'ARTICLE

L'article se divise en plusieurs parties (entre six et huit selon la longueur). Aucune sous-partie n'est nécessaire. Les parties ne sont pas numérotées. Le titre des parties est libre à l'exception des trois dernières parties suivantes :

- Le mot de la fin : un ou deux paragraphes d'expression plus subjective faisant une ouverture sur la thématique de l'article (perspectives de recherche dans le domaine, politique environnementale, évolutions d'un écosystème, etc.).
- Glossaire : regroupe l'ensemble des termes techniques à définir. Dans le texte ces termes sont identifiés en étant suivis par un numéro ⁽¹⁾.
- Pour en savoir (beaucoup) plus : un maximum de quatre références bibliographiques (livres, articles de vulgarisation ou scientifiques). Le lien vers les pdf en ligne des articles doit figurer à la fin de la référence s'il est disponible gratuitement.

Le nombre de mots composants l'article (titres et légendes des figures compris) est compris entre 2000 et 4000.



PHOTOS ET FIGURES

L'article doit être richement illustré par des photographies et des figures de qualité. Si l'auteur n'a pas à sa disposition de photographies, l'équipe d'édition de Sea(e)scape se chargera d'illustrer intégralement l'article. L'auteur est fortement encouragé à utiliser ses propres photographies (attention, un soin particulier à la qualité des photographies est apporté par Sea(e)scape).

L'utilisation de photos sous licence Creative Commons est autorisée sous réserve de créditer l'auteur de la photographie dans la légende de la figure. Chaque figure ou photo doit être accompagnée d'une légende (placée en-dessous).

ENVOI DU MANUSCRIT

L'envoi du manuscrit se fait sous la forme d'un fichier éditable .docx ou .odt. Ce fichier comprend le texte et les figures (photos et schémas) placées dans leur ordre d'apparition. Les titres sont bien mis en évidence. Les photos sont également envoyées à part en résolution maximale via un système de transfert de fichiers (Wetransfer, Dropbox, Google Drive, etc.). Tous les envois se font à l'adresse mail suivante :

contact@seaescape.fr

Un auteur peut proposer plusieurs articles sur des thématiques différentes sans contrainte d'espacement entre les envois.

Checklist avant envoi

L'article contient un résumé et les légendes des figures

Des titres pour chaque partie + les titres obligatoires

Les photos et les illustrations (en disposant des droits de publication) en haute définition

RELECTURE ET PUBLICATION

Chaque article et portfolio est méticuleusement lu et commenté par l'équipe de Sea(e)scape. Si l'article ne correspond pas aux thématiques ou aux standards de qualité de Sea(e)scape, l'article ne sera pas retenu pour une publication. Si l'article remplit ces conditions, un échange s'instaure alors entre l'auteur et le relecteur jusqu'à l'obtention de la version finale du manuscrit.

Dès acceptation de l'article, ce dernier est publié dans les jours qui suivent sur le site internet www.seaescape.fr. L'article est ensuite édité et publié dans le webzine, librement disponible au format numérique (pdf) sur le site internet de Sea(e)scape. Ce webzine est édité tous les 3 à 4 mois (selon la disponibilité d'articles finalisés).

PORTFOLIO

Le portfolio consiste en une série de photos sous-marines ou/et terrestres sur un thème laissé au choix de l'auteur. Le nombre maximum de photos composant le portfolio est de 12. A cela s'ajoute deux photos au format paysage : une pour le sommaire et une pour l'image d'ouverture. Comme pour les photos chaque cliché est accompagné d'une légende. Les photos peuvent être au format paysage ou portrait selon le désir de l'auteur.

Les photos doivent avoir été réalisées par l'auteur qui doit en être le propriétaire. Si des personnes sont reconnaissables sur les clichés, l'auteur doit disposer de leur autorisation écrite pour publier ces photos.



Contrairement aux articles, les portfolios sont uniquement publiés dans le webzine.

DROITS ET DIFFUSION

L'auteur autorise Sea(e)scape à l'éditer et à le publier sur son site internet, puis à le diffuser gratuitement dans son webzine. Les articles sont partagés sous licence Creative Commons. L'auteur est autorisé à partager librement l'article édité par Sea(e)scape. Toute utilisation commerciale éventuelle de l'article par Sea(e)scape sera soumise à l'autorisation écrite préalable de l'auteur.